



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 240 - 4 décembre 2013

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Des vidéos à voir - Page 1
 - 2 - Commémoration annuelle du massacre anti-féministe à la Polytechnique de Montréal - Encore Féministes - Page 2
 - 3 - Afghanistan: poursuivre les responsables du viol et de l'assassinat de Shakila Bakhsh, 16 ans AGISSEZ ! - Egalité Maintenant - Page 2
 - 4 - Afghanistan : le rétablissement de la lapidation à l'étude - AFP - Page 2
 - 5 - « Vaincre les violences faites aux femmes : quelles politiques publiques mettre en œuvre ? » - ECVF - Page 13
 - 6 - Le 4e plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016 - FDFA - Page 4
 - 7 - Sur le livre « L'anatomie politique, catégorisation et idéologie du sexe » de Nicole Claude Mathieu - Denis Berger - Page 3
 - 8 - Violences contre les femmes : une arme stratégique aux mains du pouvoir et des possédants aux temps de la guerre sociale ! - Sonia Mitralia - féministe grecque - Page 8
 - 9 - Baby Loup : la cour d'appel contredit heureusement la cour de cassation, mais il sera difficile d'éviter une loi - l'UFAL - Page 10
 - 10 - Projection/Débat sur le mouvement masculiniste « In Nomine Patris » - 9 décembre - Paris
 - 11 - L'autonomie des femmes : problème social et question de recherche, quel mélange des genres ? - Le Mage - 11 décembre - Paris - Page 11
 - 12 - "Rassemblement - Animation" Égalité des salaires... Maintenant - Paris - 14 décembre - Page 12
 - 13 - Livre : «L'anatomie politique» - Page 12
 - 14 - Contre le masculinisme : guide d'autodéfense intellectuelle - Par le collectif Stop masculinisme
 - 15 - Livre : Les Pénélopes, un féminisme politique - 1996 - 2004 - Dominique Foufelle et Joelle Palmieri - Page 13
 - 16 - Cinéma : Wajma, une fiancée afghane actuellement en salles - Page 13
-

Votez « Abolition de la prostitution » !

RASSEMBLEMENT

Mercredi 4 décembre

12h30 à 13h30

Place Edouard Hériot - Métro Solférino

1 - Des vidéos à voir :

Manifestation 23 novembre Grenoble : http://www.dailymotion.com/video/x17kq0y_manifestation-contre-les-violences-faites-aux-femmes_news

MOBILISATIONS

2 - Commémoration annuelle du massacre anti-féministe à la Polytechnique de Montréal - Encore Féministes

Comme chaque année, des membres du réseau "Encore féministes !" se rassemblent à Paris pour commémorer le massacre anti-féministe qui eut lieu le 6 décembre 1989 à la Polytechnique de Montréal. Un antiféministe massacra de jeunes Québécoises, uniquement parce qu'elles étaient des femmes et qu'elles faisaient des études d'ingénieur.

La commémoration commencera à 19h précises. Comme les années précédentes, Mme Fatima Lalem, adjointe au maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, sera parmi nous. Nous déposerons des fleurs tandis que seront appelés à haute voix les noms des quatorze femmes assassinées. Prière de vous habiller de couleurs sombres !

Après la cérémonie, qui durera vingt minutes, nous nous retrouverons dans un restaurant voisin. Vous pouvez vous décider au dernier moment.

Rendez-vous à partir de 18h45, place du Québec, au coin de la rue de Rennes et du bd St-Germain (métro Saint-Germain-des-Prés).

3 - Afghanistan: poursuivre les responsables du viol et de l'assassinat de Shakila Bakhsh, 16 ans AGISSEZ ! - Egalité Maintenant

Shakila Bakhsh, une afghane de 16 ans, a été violée et assassinée en janvier 2012 dans le centre de la province de Bamyan. Son corps a été retrouvé au domicile de M. Mohammad Hadi Wahidi Bihishti, un membre influent de l'assemblée provinciale de Bamyan, et près de deux ans plus tard personne n'a été tenu pour responsable. Les violences envers les femmes et les filles demeurent endémiques en Afghanistan. La famille de Shakila soutient que M. Bihishti est responsable de sa mort, mais qu'il ne fait pas l'objet d'une enquête approfondie en raison de sa position au sein de l'assemblée provinciale. En outre, en mai 2012, la cour d'appel a mis en évidence un certain nombre de lacunes dans l'enquête, notamment le fait que les procédures de police n'ont pas été correctement suivies, et noté que quelqu'un avait tenté de falsifier des preuves sur le lieu du crime et de monter un coup contre un innocent. Egalité Maintenant est gravement préoccupé par l'absence d'enquête dans cette affaire, ainsi que par les multiples affaires de violences envers les femmes et les filles en Afghanistan qui demeurent impunies, en particulier lorsqu'elles impliquent des suspects influents. Veuillez nous rejoindre pour demander aux autorités afghanes de veiller à ce qu'une enquête impartiale et approfondie soit effectuée dans l'affaire Shakila Bakhsh, et à ce que le ou les auteurs du viol et de l'assassinat soient poursuivis sans délai. Veuillez aussi exhorter le gouvernement à veiller à ce que de solides mesures soient mises en place pour prévenir toute forme de violence contre les femmes et les filles.

AGISSEZ en cliquant sur :

http://org2.salsalabs.com/o/6208/l/fre/p/dia/action/public/?action_KEY=15920

INTERNATIONAL

4 - Afghanistan : le rétablissement de la lapidation à l'étude - AFP

Le gouvernement afghan étudie la possibilité de rétablir la peine de mort par lapidation en cas

d'adultère, ce qui marquerait un retour aux châtiments infligés sous le régime des talibans, a dénoncé lundi l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Le rétablissement de la lapidation est prévu dans un projet d'amendement au code pénal afghan rédigé par un groupe de travail du ministère de la Justice, affirme l'organisation dans un communiqué.

Selon ce projet d'amendement, que l'organisation dit avoir consulté, les hommes ou femmes mariés qui commettraient un adultère pourraient être «condamnés à mort par lapidation», tandis qu'une personne célibataire ayant une relation avec une autre mariée recevrait «cent coups de fouet». Les condamnations seraient exécutées en public.

Un responsable du ministère de la Justice afghan, Ashraf Azimi, a confirmé à l'AFP que la lapidation faisait partie d'un texte à l'étude. «Le ministère, ainsi que d'autres institutions judiciaires afghanes, travaillent sur une loi pour sanctionner l'adultère, le vol et la consommation d'alcool, en accord avec la charia, la loi islamique», a-t-il dit.

«Il est choquant de constater que l'administration (du président Hamid) Karzaï puisse envisager de rétablir la lapidation douze ans après la chute des talibans», a déclaré Brad Adams, responsable de l'Asie pour Human Rights Watch (HRW), appelant le président afghan à «rejeter cette proposition». «La peine de mort par lapidation constitue une violation de toutes les normes internationales en matière de droits de l'homme», insiste l'organisation.

HRW souligne que les 16 milliards de dollars d'aide promis par les bailleurs de fonds internationaux de l'Afghanistan lors de la conférence de Tokyo en 2012 sont liés à des progrès en matière de droits de l'homme. Les donateurs «doivent envoyer le message clair qu'un rétablissement de la lapidation dans le code pénal (...) aurait un impact immédiat sur l'aide octroyée au gouvernement» afghan, insiste l'organisation.

En Afghanistan, pays très conservateur en matière de mœurs, la plupart des mariages sont arrangés et les relations extra-conjugales ou avant le mariage peuvent être source de conflits majeurs entre familles, qui dégénèrent parfois en bain de sang. En juillet 2012, les images de l'exécution par balle d'une femme accusée d'adultère, dans la province de Parwan (centre), avaient suscité une vive émotion dans le monde entier.

TEXTES

5 - « Vaincre les violences faites aux femmes : quelles politiques publiques mettre en œuvre ? » - ECVF

À l'issue de son colloque qui s'est tenu à l'Hôtel de ville de Paris le 16 novembre 2013, l'association ECVF, qui réunit, au côté de collectivités territoriales, des élu-es de tous partis politiques démocratiques de tous niveaux de collectivités territoriales :

- Demande à tou-tes les candidat-es têtes de liste aux élections municipales de Mars 2014 de s'engager contre les violences faites aux femmes dans l'espace public comme dans la sphère familiale, en inscrivant dans leur programme et de façon transversale, c'est- à-dire dans tous les domaines qui dépendent de l'action municipale : sécurité, logement et urbanisme, transports et déplacements, sport et loisirs, écoles et crèches, maisons de retraite, hôpitaux, etc, la prise en compte de ces violences spécifiques qui sont à la base de toutes les autres violences dans notre société ;
- Elle rappelle que des outils ont déjà été mis en place dans de nombreuses collectivités et qu'ils ont fait leurs preuves ;
- Enfin, que la première des mesures est de former sur ces sujets, afin de lutter contre les stéréotypes et les idées reçues, et d'éradiquer la violence.

6 - Le 4e plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux

femmes 2014-2016 - FDFA

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir salue le 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes pour 2014-2016. Elle dénonce particulièrement les maltraitances et violences auxquelles, en raison d'une plus grande vulnérabilité, les femmes handicapées sont si souvent confrontées. En effet, si 36 % de femmes valides subissent des violences dans leur vie, ce sont 80 % des femmes handicapées qui vivent des violences, conjugales, familiales ou institutionnelles, pour la plupart. Mais ces violences vécues par les femmes handicapées sont le plus souvent ignorées et oubliées dans les politiques et enquêtes contre les violences.

Elle constate donc avec plaisir que pour la première fois, les violences contre les femmes handicapées sont mentionnées dans un plan pluriannuel. « La MIPROF veillera également à ce que l'ensemble des violences faites aux femmes puisse être abordé dans le cadre des formations, y compris les violences faites aux femmes handicapées ». Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir demande donc à être partie prenante pour organiser ces formations aux professionnel-les et intervenir dans les journées et stages de formation.

Mais Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir regrette que la lutte contre les violences vécues par les femmes handicapées ne soit pas plus visible de façon transversale et que les femmes handicapées restent de grandes oubliées. Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir a fait de nombreuses propositions pour ce plan et regrette qu'elles ne soient pas incluses dans ce plan : information des femmes en situation de handicap sur leurs droits, accessibilité aux femmes handicapées du numéro d'urgence, des locaux pour recevoir leurs plaintes, des centres d'accueil et d'hébergement d'urgence, des tribunaux, développement d'enquêtes et statistiques sur les violences envers les femmes handicapées, accompagnement des femmes qui vivent des violences pour leur plainte et leur parcours de reconstruction.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir est forte d'une expérience qu'elle désire apporter à la réussite de ce plan et souhaite participer activement aux enquêtes, études, sensibilisation, formation et actions entreprises, afin que la lutte contre les violences à l'encontre des femmes handicapées soit un des axes de la mise en application du plan. Ceci conformément à la demande faite à l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2012 par la Rapportrice spéciale sur les violences contre les femmes, Ms Rashida Manjoo, soulignant la nécessité d'agir pour lutter contre les violences faites aux femmes handicapées.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir doit être une des associations recevant des financements afin de mettre en place une structure d'accueil téléphonique et un accompagnement sur place, des groupes de parole, veiller à ce que dans chaque lieu d'hébergement il y ait des places accessibles pour les femmes handicapées et assurer des formations.

7 - Sur le livre « L'anatomie politique, catégorisation et idéologie du sexe » de Nicole Claude Mathieu - Denis Berger

A la lecture de ce livre, on éprouve de la gêne. Ce sentiment ne naît pas du contenu de l'ouvrage. Bien au contraire, c'est le silence observé à propos d'un travail d'une telle qualité qui suscite le malaise. Inspirée par une critique féministe radicale - elle-même fortifiée par le combat des mouvements de femmes - Nicole-Claude Mathieu fait œuvre d'épistémologie. L'essentiel de ses démonstrations tend à prouver que les différences de sexe sont socialement organisées pour maintenir la minorisation et l'exclusion des femmes. A partir de ce constat fondamental, elle établit, à l'aide d'une remarquable érudition ethnologique, que la volonté de nier aux femmes le statut de sujet social ne peut qu'empêcher une vision scientifique des structures et du fonctionnement de toutes les sociétés existantes : l'invisibilité des femmes dans l'analyse que mène la pensée androcentrique dominante est source d'une incompréhension fondamentale du contenu

réel de concepts tels que le pouvoir, la domination, l'exclusion, l'exploitation, etc.

En d'autres termes, dans la synthèse qu'elle opère des études féministes les plus récentes, Nicole-Claude Mathieu propose une méthodologie nouvelle pour l'ensemble des sciences sociales. A ce titre, son livre est un ouvrage de référence même pour ceux qui en critiquent certaines conclusions. Que, depuis sa publication il n'ait pas été considéré comme tel par les grands parleurs de l'Université et de la recherche, en dit long sur l'état actuel de ces institutions.

Quelques mots encore pour présenter l'auteur et son travail. Nicole-Claude Mathieu, sociologue et ethnologue, enseigne à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales ; membre du Laboratoire d'Anthropologie sociale, secrétaire de rédaction de la revue *l'Homme*, elle a une réputation internationale (elle a notamment été chargée de rapports avec l'Unesco). Elle a dirigé, en 1985, la publication d'un recueil d'études, *l'Arraîsonnement des femmes* [1].

L'Anatomie politique est un recueil d'articles et de rapports parus entre 1970 et 1989. Ils sont regroupés ici en deux parties (Le sexe, évidence fétiche ou concept sociologique ?, Conscience, identités de sexe/ genre et production de la connaissance). Leur présentation dans un ordre chronologique a l'avantage de montrer les constantes d'une recherche, tout en permettant de suivre l'évolution et la précision des concepts.

Invisibilité et domination

D'un ensemble riche, on ne peut, dans un compte rendu, que mettre en valeur quelques traits principaux. Le premier concerne, il faut y revenir, la méthode même des sciences sociales. Celles-ci ne font pas référence aux catégories de sexe, sauf à accorder dans la sociologie de la famille ou la sociologie de la sexualité, un statut particulier à la femme, considérée comme une particularité par rapport au modèle général qu'est l'homme. A ce dernier, on ne fait pas référence comme sujet sexué mais comme être en soi par rapport auquel s'organise et se définit la société. Du même coup, les rapports sociaux de sexe ne sont pas pris en compte comme facteurs déterminants de l'histoire et la vision de la société globale qui en résulte ressemble à celle d'un borgne qui, placé sur un piédestal, prétendrait embrasser tout le champ de l'horizon, et y régler la circulation.

On aboutit ainsi à une dichotomie quasi absolue. L'homme, placé au centre de l'édifice social imaginé, est seul du côté de l'universel, du général, du social, et du culturel. La femme est définie par rapport à lui et la différence qu'on est contraint de lui reconnaître ne peut être ni sociale, ni culturelle elle relève du domaine biologique ; la femme est du côté de la Nature. Dans le meilleur des cas, elle pourra espérer parvenir au niveau de l'homme, jamais exister par elle-même. Cette relation, constitutive du lien social, est modifiée mais non fondamentalement altérée par les résultats des luttes. L'oppression, la minorisation, l'exclusion, sont parties intégrantes des structures du pouvoir qui, parce qu'il place l'homme en position de domination, détermine son idéologie et sa vision du monde androcentriste [2].

Les rapports de sexes doivent être perçus comme des *rapports sociaux de domination*. Le sexe biologique est intégré dans une réalité sociale qui devient primordiale, voire déterminante. Et la tâche principale est « une théorisation sociologique de la notion de sexe » (p. 228) qui tienne compte du « sexe pensé » (tout ce qui relève des représentations et des mythes) comme du « sexe agi » (les rapports sociaux entre sexes). N.-C. Mathieu, qui a contribué à l'élaboration de la notion de « genre », estime que le « genre construit le sexe » (p. 255) : la détermination des femmes par leur anatomie, telle qu'elle est opérée dans les sociétés existantes, est « l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre » (p. 258). Le problème des rapports entre hommes et femmes ne peut être compris, et résolu, qu'au niveau social.

Même à partir d'un résumé sommaire, il est possible de se rendre compte de la fécondité du travail de Nicole-Claude Mathieu : à partir de ses analyses, des hypothèses de recherche peuvent être formulées en nombre. Toutes permettent de comprendre sans cesse davantage la structure dissymétrique de nos sociétés où toutes les divisions de classes (au sens large du terme) sont

surdéterminées par les affrontements entre les sexes, socialement définis par la domination masculine et l'exclusion multiforme des femmes.

L'auteur fournit d'ailleurs, au gré des études qui constituent l'*Anatomie politique*, plusieurs exemples des résultats que permet sa méthode. Je retiendrai d'abord ses remarques sur la division sexuelle du travail. Contrairement à ce qu'ont pensé la plupart des auteurs, Marx et Engels en premier lieu, cette division n'est pas « naturelle ». Elle est au contraire, postérieure à l'attribution de valeurs et à la définition de positions sociales ce qui apparaît comme une « simple » répartition des « tâches » en fonction de critères « techniques » (la « moindre résistance physique » attribuée aux femmes, leur rôle dans la procréation) est en fait une construction sociale où s'expriment des rapports de pouvoir [3]. Une telle réflexion contribue à poser l'étude des sociétés différemment des structuralistes classiques. (N.-C. Mathieu se livre d'ailleurs à une critique nuancée mais ferme de Lévi-Strauss, notamment à propos de concept « d'échange des femmes ».)

Je noterai aussi l'utilisation que l'auteur fait de Freud. Récusant le rejet sommaire de la psychanalyse auquel ont procédé certaines féministes, telle Kate Millet, elle distingue entre la description du processus de subordination des femmes que Freud a fait efficacement de la rationalisation de l'oppression qu'il a commise au nom de pseudo-critères « naturels » (par exemple, la « passivité » inhérente aux femmes opposée au caractère « actif » des hommes). Une telle distinction - qu'il faut appliquer à d'autres auteurs, Marx, Lévi-Strauss... - est fondamentale car elle permet de « travailler avec Freud » en utilisant ses concepts les plus opérants sans renoncer à une critique interne de sa démarche, et donc de ses concepts eux-mêmes.

Il y aurait dix autres développements de Nicole-Claude Mathieu à citer (sur la maternité, sur l'avortement, sur le langage, etc.). Je me bornerai à une remarque générale réflexion à portée globale sur le pouvoir, l'*Anatomie politique* pose des jalons qui peuvent conduire à une réflexion sur le monde contemporain. Les phénomènes de bureaucratisation qui ont conduit à l'effondrement du « socialisme réellement existant » aussi bien que les manifestations de renaissance du chauvinisme et du racisme ne peuvent être compris sans une référence à l'inconscient des individus et des groupes. A ce niveau, aucune analyse n'est possible qui ne prenne en compte, pour en mesurer les conséquences sociales et politiques, l'existence des rapports sociaux de domination entre hommes et femmes.

Identité et Conscience : femmes et classes : Nicole-Claude Mathieu procède à une critique acérée de l'idée, couramment véhiculée par les ethnologues et les sociologues, selon laquelle les femmes « consentiraient » à leur domination par les hommes, soit pour des raisons utilitaires, soit par adoption des normes dominantes. Cette « théorie », qui peut abusivement se réclamer de La Boétie, a pour contrepartie la notion d'un « pouvoir caché » des femmes, masqué sous les apparences de la prédominance masculine mais disposant de redoutables ressources effectives.

Pour l'auteur de l'*Anatomie politique*, tout consentement suppose une conscience préalable des rapports de forces existants. Dans le cas des rapports de sexe, cette forme de contrat (dont la formulation est inspirée par la philosophie politique de la démocratie) n'a pas sa place car la violence généralisée est la marque constitutive de la domination d'un sexe sur l'autre. Violence physique mais aussi, et plus généralement, violence sociale, qui se traduit par une exclusion idéologique, un rejet global des femmes du domaine de la connaissance (ce que marquent l'éducation et le langage, entre autres).

Les femmes, plutôt qu'elles ne consentent, cèdent devant la domination. Celle-ci est vécue comme un traumatisme récurrent, dont l'aboutissement est une forme mutilée et mystifiée de conscience. L'intériorisation des normes n'équivaut pas à leur acceptation. Cette analyse a une portée générale ; elle peut être reportée sur l'ensemble de la société politique (qui, en définitive, a pris naissance en fonction de l'exclusion des femmes de l'espace public). Elle peut, en particulier, faciliter une approche critique de la notion molle de « consensus », tellement popularisée de nos jours par les

tenants du libéralisme B.C.B.G. Tout consensus n'est pas une acceptation, mi-consciente mi-inconsciente. L'histoire nous a fourni et nous fournit de nombreux exemples de ce que Gramsci aurait appelé sans doute « consensus passif » et qui exprime la résignation à une domination, triomphante grâce à une violence larvée permanente.

Le dernier article de l'ouvrage aborde la question des rapports entre sexe et genre. Il distingue trois formes d'identité des femmes : l'identité sexuelle (individuelle) ; l'identité sexuée (conscience d'appartenir à un groupe) ; l'identité de sexe (qui est une conscience de classe dans la mesure où elle est conscience d'être déterminée socialement comme femme). Cette forme d'identité, que défend N.-C. Mathieu, me semble poser un certain nombre de problèmes qui ne trouvent pas tous réponse dans le livre.

Parler de « conscience de classe » des femmes, c'est - l'auteur ne s'en cache pas - vouloir utiliser la méthode que Marx a appliquée à la situation du prolétariat. Pourquoi pas ? S'il s'agit de rendre compte à la fois de la réalité d'une exploitation spécifique des femmes (le rôle du travail domestique, la domination sur la procréation qui se traduit par une domination des corps), de l'existence d'intérêts communs des femmes qui transcendent leurs intérêts de classe et du rôle moteur que jouent dans l'histoire les luttes entre les sexes, au *même titre que les luttes entre les classes*.

Mais analogie n'est pas identité. Et on peut se demander s'il est utile de pousser la comparaison trop loin. La domination des femmes par les hommes ne s'exprime pas seulement dans les rapports de production. Sa spécificité naît, dans une large mesure, de ce qu'elle est, socialement, liée à la sexualité - ce qui lui donne un rapport direct avec l'inconscient. La richesse de la critique féministe vient de la prise en compte de cette dimension, grâce à laquelle on peut envisager une définition de pouvoir qui tienne compte pleinement de la subjectivité. De celle-ci Nicole-Claude Mathieu a le souci permanent. Mais il n'est pas certain que l'insistance qu'elle met sur le caractère « matérialiste » de son analyse de l'oppression (bien qu'elle soit fondée comme point de départ d'une recherche) suffise à répondre à toutes les questions que soulèvent, à partir de la domination des femmes, le pouvoir quotidien comme le pouvoir politique central.

Et ceci d'autant plus que le concept de la conscience de classe n'est pas un des mieux étayés du marxisme théorique (même et surtout après Lukacs). Ladite conscience est-elle le produit d'un développement organique des luttes ou doit-elle une part importante de sa constitution à l'action d'organisations qui se veulent représentatives ? Dans ce dernier cas, qui me semble confirmé par un siècle d'histoire du mouvement ouvrier, surgit immédiatement le problème de la bureaucratie. La réflexion sur ce phénomène ne peut que s'enrichir de la critique féministe du pouvoir. A condition que celle-ci soit plus que le calque des analyses du marxisme canonique.

Affirmer l'existence d'un bloc (d'une classe) des femmes est un *projet politique* plus qu'une description de la réalité. En dépit des liens décisifs qui l'unissent face à la domination masculine, le « groupe femme » n'est pas homogène. Il est traversé par des dissonances (des contradictions) dues au poids des structures sociales (de classe). Rechercher comment les surmonter, c'est se demander quels liens existent dans les faits et peuvent exister dans les luttes entre oppression des femmes et combats de classes, combats nationaux. L'homogénéisation du mouvement des femmes est à ce prix.

N.-C. Mathieu esquisse une réponse qui ne me convainc guère. Partant d'une application systématique et quelque peu mécanique du principe selon lequel le genre (social) conditionne le sexe, elle privilégie le rôle des lesbiennes. Ses développements sur les lesbiennes comme autres (elles ne sont femmes ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement, selon la formule de Monique Wittig), sa critique de l'imposition de l'hétérosexualité comme forme de domination masculine sont forts. Ils ne me semblent pourtant pas rendre compte de la situation de toutes les femmes : l'hétérosexualité n'est pas seulement un produit de l'opposition masculine ; elle n'est pas une forme

obligée de « collaboration de classe ».

Si je termine par ces remarques critiques, c'est parce que le débat qu'ouvre Nicole-Claude Mathieu, les avances méthodologiques qu'elle propose me semblent trop importantes pour qu'on reste, devant eux, dans un silence intermédiaire entre l'acquiescement et la dénégation.

[1] N. C. Mathieu, *L'Arraïsonnement des Femmes. Essais en Anthropologie des sexes*. Paris, éd. E.H.E.S.S. Cahiers de l'Homme, nouvelle série n°24, 1985, 251 p. (contributions de N. Échard, O. Journet, C. Michard-Marchal, C. Ribery, N.-C. Mathieu, P Tabet).

[2] « Qu'il s'agisse des idéologies scientifiques ou des idéologies des différentes sociétés, l'invisibilité des acteurs sociaux hommes en tant que groupe sexué (c'est-à-dire défini dans et par les rapports économiques, juridiques, reproductifs qu'ils entretiennent avec l'autre groupe de sexe : les femmes) dépendait (et dépend encore) de l'invisibilité des femmes en tant qu'acteurs sociaux et de leur représentation comme, en quelque sorte, des sexes non acteurs », *Anatomie politique*, p. 81.

[3] . « La division du travail par sexe peut en conséquence être vue comme un "tabou" ; un tabou contre la similitude des hommes et des femmes ; un tabou divisant les sexes en deux catégories exclusives, un tabou qui exacerbé les différences biologiques entre les sexes, et par là crée le genre » Gayle Rubin. *The Traffic in women. Notes on the « political economy »* (cité p. 122).

8 - Violences contre les femmes : une arme stratégique aux mains du pouvoir et des possédants aux temps de la guerre sociale ! - Sonia Mitrilia - féministe grecque

Nous savions déjà que la violence contre les femmes était souvent utilisée comme une arme de guerre, visant à les punir, à les humilier et à les déshumaniser, mais surtout à réprimer et anéantir par tous les moyens possibles le groupe auquel elles appartiennent. Dans les conflits armés, cette violence a été longtemps assimilée à un signe de domination plus qu'un outil de destruction. Nous savons aussi qu'en temps de paix, les violences contre les femmes passent surtout pour des actes individuels d'hommes violents, et non des armes de destruction «stratégiques».

Et bien, que diriez-vous si, dans la situation de crise exacerbée qui secoue la Grèce, la violence contre les femmes était en train de devenir une arme aux mains des puissants? En effet, ces derniers temps, des cas d'une telle violence se multiplient en Grèce. En voilà quatre manifestations particulièrement emblématiques :

La première et dernière en date a eu lieu début Novembre 2013 devant les cameras, pratiquement en direct, quand les forces spéciales de la police grecque (MAT), voulant empêcher deux députées d'entrer au bâtiment de la Radiotélévision Publique (ERT) qui venait d'être occupé par les forces de police, les ont coincé contre son portail d'entrée en fer forgé. Les deux députées de l'opposition parlementaire, Zoe Konstandopoulou de ΣΥΡΙΖΑ et Rachel Makris du parti des « Grecs Indépendants » ont été très malmenées. Plus spécialement Mme Zoe Konstandopoulou qui a été sciemment asphyxiée et a failli mourir, poursuit maintenant en justice ses agresseurs pour tentative de meurtre ! Et tout ça parce que les deux députées voulaient tout simplement exercer leur droit constitutionnel d'entrer dans la Radiotélévision Publique pour empêcher toute mise en scène policière (destruction du matériel, etc) ayant comme objectif de calomnier la lutte des travailleurs.

La suite de cette affaire est très éloquente et tend à confirmer nos propos. Dès le lendemain, le grand quotidien pro-gouvernemental « TA NEA », se lançait dans une violente campagne ultra-sexiste contre les deux députées, publant un dessin en toute première page qui présente les deux députées... en strip-teaseuses dansant sur scène le « pole dancing » devant un public de clients mâles habituels de ce genre d'établissement (voir le dessin.) Et, sur la légende du « dessin », on lisait ce prétendu échange entre deux clients : « A droite, c'est Rachel et à gauche Zoé. Et est-ce qu'elles font aussi autre chose ? J'ai entendu qu'elles font aussi des actions en justice. Mais, mieux vaut poser la question au garçon »...

La deuxième a donné lieu à un véritable lynchage public répercuté par les chaînes de télévision, des femmes séropositives, dont certaines étaient prostituées. En pleine campagne électorale, deux ministres sociaux-démocrates, tristement célèbres pour leur rôle dans la répression sauvage des manifestations contre la Troïka et le démantèlement du système de santé, avaient appelé la population à la délation pour faire arrêter celles qui, selon ces ministres, « constituent une bombe sanitaire à retardement », « polluent la société de maladies contagieuses » et donnent la mort par le sida « aux pères de famille grecs ».

La troisième manifestation de cette violence a eu comme victimes les dizaines et dizaines des femmes - même des grandes mères ! - des environs de Skouries, au nord de la Grèce, qui s'opposent à la société canadienne Eldorado et son projet d'extraction de l'or de la région. Depuis des mois, les forces spéciales de la police, sur ordre direct de leur ministre, font de ces femmes des villages environnants la cible prioritaire d'une répression féroce et de masse qui a déjà abouti à l'emprisonnement de plusieurs d'elles et à la mise en accusation pour... crimes d'encore plus. Ce n'est pas un hasard que cette campagne de répression sans précédent sur fond d'imposition de l'état d'exception à une région habitée par des paisibles paysans se veut - selon les dires de ses responsables - exemplaire en vue de prévenir la multiplication de tels actes de « désobéissance civile ». Et, évidemment, ce n'est pas un hasard que cette « répression exemplaire » s'est exercée en toute priorité contre les femmes de cette population locale qu'il faut coûte que coûte briser et anéantir.

Et enfin, quatrième manifestation, l'épisode tristement célèbre du député du parti néo-nazi Kassidiaris qui gifla «en direct» deux députées de gauche durant une émission transmise pendant la campagne électorale au printemps dernier. Cet acte de violence, au lieu de susciter l'indignation et la réprobation a au contraire suscité une grande vague de sympathie populaire et a contribué au succès électoral de l'Aube Dorée.

Alors que se passe-t-il ? Nous pensons qu'il s'agit d'un nouveau mal qui pointe déjà le nez ! Cette violence-ci nous fait penser aux violences exercées contre les femmes dans les guerres ethniques. Le viol des femmes par les hommes de la partie adverse doit très souvent être analysé non comme l'effet d'un désir masculin «incontrôlable» mais comme faisant partie d'une stratégie de conflit, de combat, dans laquelle les femmes représentent biologiquement et symboliquement l'intégrité de l'ethnie ou de la nation combattue. Et qu'il faut détruire. Dans notre cas, il est évident que nous ne sommes pas en présence d'une violence nationaliste à l'occasion d'un nettoyage ethnique. Nous sommes en présence d'un conflit d'une toute autre nature, d'une autre guerre, d'une guerre sociale, d'une guerre de classe !

En somme, humilier les deux députées en les identifiant à des strip-teaseuses ne signifie pas seulement que faire de la politique est avant tout un droit des hommes et non des femmes. Ca signifie, plus vulgairement, que le rôle de la femme reste avant tout d'être toujours disponible pour être baisée, possédée et gouvernée par les mâles.

De même, lapider les femmes séropositives, les criminaliser, diaboliser leur sexualité, la présenter comme une « menace » pour la loi et l'ordre qui doit régner dans nos sociétés, apparaît cette menace à celle qu'ont toujours représenté les « classes » que ces messieurs appellent depuis bientôt deux siècles « dangereuses ». Même langage, même diabolisation et même répression...

Alors, faire de la misogynie, de la haine contre les femmes, de la violence contre les femmes et leurs droits une arme de guerre ne devrait pas étonner dans la mesure où toutes les politiques de ceux d'en haut en ces temps de la Troïka triomphante visent aussi à nous faire retourner aux pires moments du capitalisme le plus sauvage et le plus barbare du 19^{ème} siècle. Exactement à une époque durant laquelle les femmes n'avaient pratiquement aucun droit...

Le fait donc qu'on assiste au déclenchement d'une véritable attaque frontale, d'une véritable guerre de dimensions historiques contre l'immense majorité de citoyennes et citoyens (les salariés, les

pauvres, les chômeurs, les pensionnés, les jeunes, les « différents », les immigrés, les minorités,) devrait expliquer cette transformation de la violence contre les femmes en une véritable arme que le pouvoir et les possédants utilisent en masse et de plus en plus fréquemment. Comme dans les cas des viols de masse qui servent aux nettoyeurs ethniques pour briser le moral du peuple nettoyé afin de le soumettre définitivement, la violence contre les femmes exercée par le pouvoir et les possédants en temps de guerre sociale a actuellement exactement les mêmes objectifs : briser le moral, briser le tissu social, afin de soumettre non seulement les femmes - qui sont évidemment les premières visées - mais toutes les victimes, hommes inclus, de leurs politiques inhumaines et néolibérales.

Sonia Mitralia, membre des Femmes contre la Dette et les Mesures d'Austérité et du CADTM international

9 - Baby Loup : la cour d'appel contredit heureusement la cour de cassation, mais il sera difficile d'éviter une loi - l'UFAL

La Cour d'appel de Paris, le 27 novembre 2013, a validé le licenciement de Mme A. par la crèche privée laïque Baby-Loup. L'UFAL note avec satisfaction que la « faute grave » est caractérisée par le comportement de la salariée (insubordination, agressivité et manipulation des témoins), et non par le seul « port du voile islamique », source de polémiques vaines et dangereuses. Le port d'un signe religieux est autorisé en France, mais, comme toute liberté fondamentale, soumis à réglementation.

La Cour d'appel de Paris, suivant le Parquet, a résisté à la chambre sociale de la Cour de cassation, qui avait cassé le précédent arrêt uniquement au motif que le « principe de laïcité » s'appliquait aux personnes et services publics, non à une crèche privée. Sans contester cette évidence, le nouvel arrêt caractérise les missions d'intérêt général de la crèche comme justifiant le principe de neutralité, permettant de « transcender le multiculturalisme des personnes auxquelles elle s'adresse ». C'est un excellent rappel aux principes de la République et à la laïcité comme cadre du « vivre ensemble ».

Ainsi, la Cour d'appel, considérant la crèche comme une « entreprise de conviction au sens de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », estime son règlement intérieur conforme aux exigences du code du travail, contrairement à la Cour de cassation. Il ne porte pas atteinte aux libertés fondamentales et ne présente aucun caractère discriminatoire. Cette validation de la laïcité et de la neutralité, choisies par la crèche, est heureuse.

Enfin, la Cour d'appel a insisté sur l'obligation de « respecter et protéger la conscience en éveil des enfants », qu'elle a estimé constituer « l'exigence professionnelle essentielle et déterminante » exigée pour justifier les restrictions aux libertés des salariés. L'UFAL ne peut qu'approuver cette reconnaissance des spécificités éducatives de la petite enfance, et reste pour cela opposée à la notion de « crèche confessionnelle » où l'on endoctrine les bébés.

Cependant, la notion d'entreprise de conviction avancée par la Cour d'appel constitue une novation en droit français, qui ne la reconnaît pas, donc une fragilité. Il n'est pas sûr que la Cour de cassation, s'il y a un nouveau pourvoi, la retienne. Cette impasse, au-delà de la question des crèches, fragilise l'ensemble des organismes laïques dans leurs rapports avec leurs salariés, alors même que les entreprises et associations confessionnelles, au nom de leur caractère propre, sont admises à restreindre les droits de leurs agents.

Pour en sortir, l'UFAL réaffirme la nécessité d'une loi qu'avait paru souhaiter le Président de la République avant de faire machine arrière, l'Observatoire de la laïcité et d'autres organismes servant d'alibis commodes. Mais il ne faut pas se tromper de loi.

L'UFAL a toujours défendu vigoureusement le « principe constitutionnel de laïcité », dont elle demande d'ailleurs l'extension à l'interdiction de subventionnement des cultes et aux territoires de

la République hors laïcité. Si ce principe est effectivement restreint à la sphère de l'autorité publique, l'UFAL souligne que la laïcité a aussi un sens élargi, celui de « mode d'organisation, et/ou option non-confessionnelle, ou neutre religieusement ». Ce sens est celui des lois sur l'enseignement public « laïque » et du Préambule de la Constitution, ou de notre appellation reconnue de « familles laïques ». La laïcité est un cadre, aussi bien privé que public, qui, n'adoptant aucune idéologie particulière, les permet toutes, sous réserve de l'ordre public.

L'UFAL rappelle que, par ailleurs, la liberté d'association est un principe constitutionnel, malheureusement oublié dans les différentes instances judiciaires concernant Baby-Loup. Il implique la possibilité de se déclarer « association laïque » ou de choisir la neutralité.

La notion de « conviction laïque » (reconnue par la Cour européenne des droits de l'homme) est nouvelle en France. L'UFAL estime qu'elle ne peut qu'inciter à revivifier le combat laïque, clairement lié au combat social par Baby-Loup. Défendre une telle conviction incite à l'action constante et vigilante des citoyens, et non à l'attente passive des décisions du juge.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

10 - Projection/Débat sur le mouvement masculiniste « In Nomine Patris » - 9 décembre - Paris

Dans le cadre de la semaine contre le masculinisme, projection-débat sur le mouvement masculiniste autour du film de Myriam Tonelotto et Mars Hansmann In Nomine Patris

Les associations de défense des droits des pères s'imposent de plus en plus en France. Le collectif anti-masculiniste Ile-de France vous propose de discuter de ce mouvement qui attaque les droits acquis par les luttes féministes sous prétexte de défense de la paternité : droit au divorce, droit à la mobilité géographique et professionnelle, droit à l'avortement et à la contraception, droit à une juste protection contre les violences masculines dans les couples hétéros, mixité à l'école...

Lundi 9 décembre, 19h, dans les locaux de Sud Education, 30bis rue des Boulets, métro Nation

11 - L'autonomie des femmes : problème social et question de recherche, quel mélange des genres ? - Le Mage - 11 décembre - Paris

Le MAGE, la Mairie de Paris et le CNDF organisent un débat dans le cadre des "Amphis du Mage" : L'autonomie des femmes : problème social et question de recherché, quel mélange des genres ? autour de la parution du n°17 du Document de travail du Mage.

L'autonomie économique et sociale des femmes est une conquête fragile car l'accès à l'emploi et au droit au travail, l'obtention d'un salaire « juste » et décent ainsi que des droits sociaux propres sont sans cesse remis en cause. Pour garantir cette autonomie, plus que jamais un « mélange des genres » entre des conquêtes politiques, le poids de luttes sociales et du mouvement des femmes, ainsi que le rôle des recherches sur le genre, est nécessaire.

Ouverture : Margaret Maruani, Directrice du Mage et de la revue Travail, genre et sociétés

Regards croisés sur un partenariat inédit : Fatima Lalem Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes ; Rachel Silvera économiste, Mage ; Maya Surduts Collectif national pour les droits des femmes - CNDF

L'autonomie économique et sociale des femmes : quelle rencontre entre mouvements sociaux et monde de la recherche ? : Claire Alet journaliste, Alternatives économiques ; Maryse Dumas Conseillère confédérale CGT, membre du Conseil économique, social et environnemental

Mercredi 11 décembre 2013 de 17h à 20h ; Amphithéâtre Durkheim - escalier I (galerie Claude Bernard) 1, rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques- 75005 Paris

Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue par retour de mél à mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr (avant le 9/12). L'entrée est libre, dans la limite des places

disponibles

12 - "Rassemblement - Animation" **Égalité des salaires... Maintenant** - Paris - 14 décembre

Celles qui sont majoritaires dans les emplois mal payés et qui représentent la masse des travailleurs au SMIC, celles qui sont surreprésentées dans la Catégorie C de la fonction publique, celles qui tout en travaillant vivent dans la pauvreté, toutes ces femmes exigent d'ouvrir le dossier de l'augmentation des salaires dans le privé comme dans le public. Aujourd'hui, avec un SMIC, on ne peut plus vivre ; on se limite à survivre. Toutes celles qui travaillent à temps partiel voient leur rémunération amputée. Ça ne peut pas continuer comme ça ! Il est indispensable d'augmenter les salaires, de revaloriser le SMIC et de mettre fin au gel des rémunérations dans la fonction publique.

Rassemblement-Animation - 14 décembre - 14h - Place d'Italie

Avec la participation des syndicalistes du Clic-P (Collectif de liaison intersyndicale du Commerce de Paris) Animation du Théâtre de l'opprimé Féminisme enjeux (à confirmer)

Campagne organisée par : CNDF, Femmes Égalité, Attac Genre, Osez le Féminisme, Maison des femmes de Montreuil.

Contact egalitedesalaires.maintenant@gmail.com

LIVRES, CINEMA, THÉÂTRE...

13 - Livre : «L'anatomie politique» - Nicole-Claude Mathieu.

iXe réédite ce livre majeur, publié en 1991 aux Éditions côté-femmes et devenu indisponible. Édition augmentée d'un tableau synoptique sur les trois modes de l'identité sexuelle/sexuée/de sexe.

«L'anatomie est politique», insiste Nicole-Claude Mathieu à la fin de son introduction au présent ouvrage, ponctuant ainsi une interrogation sur la valeur heuristique respective du concept de «genre» et de celui de «sexe social», qu'elle a elle-même forgé au début des années 1970.

Co-fondatrice, en 1977, de la revue *Questions féministes*, où elle publie aux côtés, notamment, de Monique Wittig, de Colette Guillaumin, de Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu est l'une des grandes voix du féminisme matérialiste. Dans ce recueil de textes écrits entre 1971 et 1989, elle croise la critique épistémologique de l'ethnologie et de l'anthropologie, dont elle est spécialiste, avec une critique politique de la conceptualisation des sexes et de leur catégorisation: deux niveaux de représentation organisés en fonction de la domination - masculine - qui, dans les faits comme dans les discours, et dans toutes les sociétés, conduit à assimiler les femmes au particulier (elles sont perçues, pensées en tant qu'êtres sexués), et les hommes à l'universel. La violence symbolique, mais aussi sociale et physique, ici à l'œuvre, structure «les rapports sociaux de sexe»: les sexes, insiste Nicole-Claude Mathieu, «sont le produit d'un rapport social»

Collection "racine de iXe", 272 pages ; 20 €

14 - Contre le masculinisme : guide d'autodéfense intellectuelle - Par le collectif Stop masculinisme

Des hommes divorcés, perchés en haut d'une grue, qui se disent lésés par une justice qui leur confisquerait leurs enfants ; des associations défendant les hommes battus et criant à la manipulation des chiffres sur les violences conjugales ; des groupes de parole destinés à des hommes en perte de repères et en quête d'une nouvelle identité masculine.

« Droits des pères », « violences et discriminations à l'encontre des hommes », « crise de la masculinité », tels sont les thèmes chers aux masculinistes. Associations, psychologues, militants, figures médiatiques ou simples quidams, ils sont un certain nombre à affirmer qu'aujourd'hui ce sont

les hommes qui souffrent, qu'ils sont victimes des femmes qui auraient pris le pouvoir, des féministes qui seraient allées trop loin, bref d'une société « matriarcale ».

Adeptes de la victimisation et de l'inversion des rôles, les masculinistes militent pour la défense de l'ordre patriarchal et des priviléges masculins. Leur idéologie s'inscrit dans un contexte politique réactionnaire où l'on voit se renouveler les formes de la domination masculine.

Ce livre a été conçu comme un outil pour analyser et contrer ce mouvement.

Bambule 86 rue de Marseille 69007 Lyon France bambule@autistici.org : Diffusion : Hobo Diffusion Distribution : Makassar ; Tél. : 06 89 48 94 06 Tél : 01 40 33 69 69 ;Prix librairie : 8 €

15 - Livre : Les Pénélopes, un féminisme politique - 1996 - 2004 -Dominique Foufelle et Joelle Palmieri

Soucieux-ces de faire œuvre de mémoire, quatorze auteur-es de sexes, d'horizons, d'âges, d'origines sociales et ethniques multiples se sont associé-es pour rédiger ce livre. Geneviève Fraisse a souhaité en signer la préface.

De février 1996 à avril 2004, l'Agence de presse internationale féministe Les Pénélopes a relayé tous les mois sur le web (anciennement penelopes.org) des informations émanant de réseaux de femmes en lutte ou en mouvement dans le monde entier. A travers brèves d'actualité, agenda des actions, critiques de livres, reportages, portraits, articles de fond, dossiers thématiques et chroniques, l'agence laissait grandes ouvertes ses colonnes à des femmes sur des sujets tels que les conflits armés, les violences sexuelles, la prostitution, la pornographie, les droits, l'immigration, le travail, l'économie, le politi-que, la santé, l'éducation, la communication, l'art, les féminismes, l'histoire des femmes... Chaque édition mensuelle du magazine électronique confrontait faits et analyses. Elle s'ouvrait sur une Humeur, « coup de gueule » sur l'actualité en marche.

Deux des co-fondatrices de l'agence ont choisi de partir de ces humeurs pour ré-ouvrir un débat féministe contemporain. L'idée est croiser des regards multiples sur les questions qui ont animé l'agence il y a plus de dix ans et de rendre compte d'une dynamique toujours existante de réseaux de résistances et d'alternatives aux rapports de domination en contexte de mondialisation.

Cet ouvrage s'organise autour de trois thématiques, proposant douze entretiens inédits accompagnés d'une sélection d'Humeurs, elles-mêmes éclairées par des brèves d'actualité publiées. C'est ainsi qu'écrit et mis en page par nos soins, "Les Pénélopes : un féminisme politique" paraîtra en 2014, concrétisant une action collective féministe.

Prix : 20 € / Pages : 108 / Parution : printemps 2014 Frais de port en sus (pour chaque exemplaire) : 2,55 € pour la France ; 3,15 € pour les DOM/TOM ; 4,10 € pour l'UE ; 5,60 € pour le reste du monde.

Je souscris pour ... exemplaires de "Les Pénélopes : un féminisme politique" Nom, prénom Adresse Code postal, ville Pays E-mail. Chèque à l'ordre de Emulsion % Dominique Foufelle, 87, avenue de Pézenas, 34320 Roujan penelopespolitiques@gmail.com

16 - Cinéma : Wajma, une fiancée afghane actuellement en salles

Wajma, adolescente afghane, vit librement à Kaboul et se prépare à des études supérieures lorsqu'elle tombe sous le charme de Mustafa, jeune serveur qui semble très amoureux d'elle. Ils se voient clandestinement mais l'idylle devient cauchemar pour Wajma lorsqu'elle découvre qu'elle est enceinte. Si cette grossesse est rendue publique, la honte s'abattra sur toute la famille.